

# Les bases du RGPD - Niveau 1 - Sensibilisation

(Réf. : RE-1)



**NIVEAU :**  
Débutant



**DURÉE :**  
1 jour (7h)



**MODALITÉ :**  
Présentiel



**PRIX inter 890€**  
**PRIX intra 1 800€**



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les concepts fondamentaux en matière de protection des données
- Disposer des informations nécessaires pour identifier les traitements de données au sein de sa structure
- Acquérir les bons réflexes pour assurer la sécurité et la confidentialité des données et participer au développement de la démarche d'Accountability de l'organisme



## PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous collaborateurs devant acquérir les bonnes pratiques en matière de données à caractère personnel



## PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière n'est attendue. Il est toutefois recommandé d'avoir déjà pris connaissance de la loi Informatique et Libertés

# PROGRAMME



## 1. Le cadre légal en matière de protection de données personnelles

- Vue d'ensemble. Historique et contexte. Le cadre légal.
- Le rôle de l'autorité de contrôle (CNIL).
- Les contraintes sectorielles

## 3. Les principes fondamentaux

- Les finalités d'un fichier
- La transparence
- La pertinence des données
- La conservation des données
- La sécurité et la confidentialité des données

## 2. Les définitions et mots-clés

- Les définitions (donnée personnelle, traitement, fichier, etc.)
- Les catégories particulières de données (sensibles, à risque)
- Un transfert de données hors de l'UE
- Les nouveaux concepts du Règlement européen : Accountability, Privacy by Design, Analyse d'impact...

## 4. Les acteurs

- Les acteurs internes et externes
- La responsabilité des acteurs
- Le rôle du Délégué à la Protection de Données (DPD)

## 5. Les droits des personnes concernées

- Le droit à l'information
- L'organisation du recueil de consentement
- Le principe de l'opt-in et de l'opt-out
- Les droits d'accès, de rectification, d'opposition, à la portabilité...
- Focus sur le droit à l'oubli et le déréférencement
- Focus sur les directives anticipées

## 6. Contribuer à la démarche de conformité de mon organisme

- La collecte de données
- La conservation de données
- Sécurité des données
- L'exercice des droits
- Les destinataires des données